



# Méry-sur-Marne

République française  
Liberté • Égalité • Fraternité

Envoyé en préfecture le 08/06/2026  
Reçu en préfecture le 08/06/2026  
Publié le 08/06/2026  
ID : 077-217702901-20260608-DM\_2026\_09-CC

## DECISION DU MAIRE N°2026-09

### MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE POUR L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE PAR LA CRÉATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE – MAPA 2026-01 – LOT 3

#### Le maire de Méry-sur-Marne ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R2123-1 relatifs aux procédures adaptées ;

Vu la délibération n°2026-08 du 21 mars 2026 par laquelle le Conseil municipal a délégué au maire les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la décision n°2025-16 du 17 novembre 2025 déclarant l'infructuosité du lot 3 du marché à procédure adaptée MAPA 2025-01 pour l'extension de la salle polyvalente pour la création d'une cantine ;

Vu l'avis de marché publié le 7 avril 2026 pour la relance de la consultation du lot n°3 du marché d'extension de la salle polyvalente pour la création d'une cantine scolaire ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant la réception de quatre offres pour le lot 3 : plomberie – chauffage – ventilation – électricité ;

Considérant que l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'analyse réalisée conformément aux dispositions du règlement de consultation est celle de l'entreprise SGCC ;

#### DECIDE

**Article 1 :** Le marché (Lot 3 plomberie – chauffage – ventilation – électricité) est attribué à l'entreprise SGCC sise 57, rue de Toulouse à Vaujours (93).

**Article 2 :** La présente décision est inscrite au registre des délibérations et transmise au Préfet de Seine-et-Marne ainsi qu'à madame la comptable publique.

À Méry-sur-Marne, 8 juin 2026

Le maire,

Sami SEDDIK

